

AUDERGHEM – Partages Pair à Pair



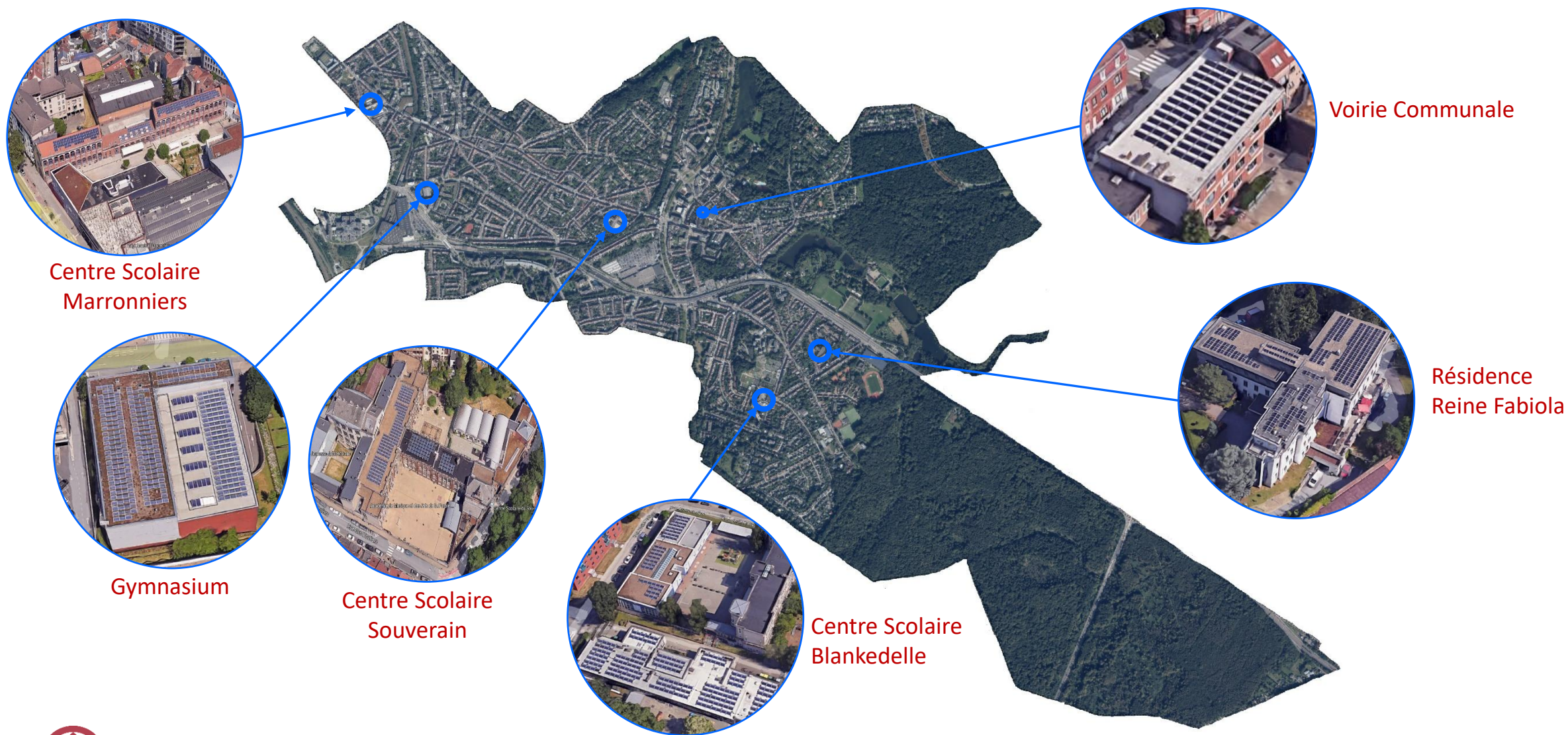
Partage et communautés d'énergie

Séminaire 9 mai 2022



- Importante réforme du marché de l'énergie par le législateur bruxellois
- Le partage et les communautés d'énergie ont été légalisés en Région de Bruxelles-Capitale.
- **Facilitateur Communauté d'énergie**

Installations Photovoltaïques Auderghem



Installations Photovoltaïques Auderghem

NON SOLARCLICK 1



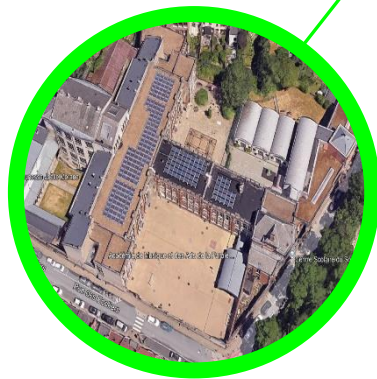
Centre Scolaire
Marronniers



Voirie Communale



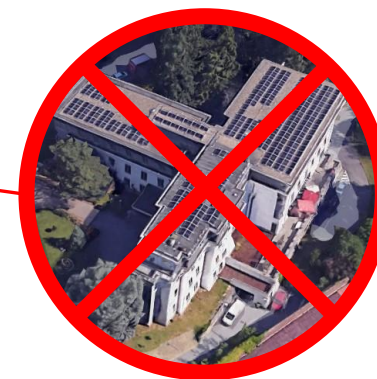
Gymnasium



Centre Scolaire
Souverain



Centre Scolaire
Blankedelle



Résidence
Reine Fabiola

TIER INVESTISSEUR PRIVE

Installations Photovoltaïques Auderghem



Gymnasium: 82,565 kWc (337 panneaux 245 Wc)
Mise en service 30/10/2012



Centre Scolaire Souverain: 55,125 kWc (225 panneaux 245 Wc)
Mise en service 31/05/2013



Centre Scolaire Blankedelle: 66 kWc (264 panneaux 250 Wc)
Mise en service 15/07/2013

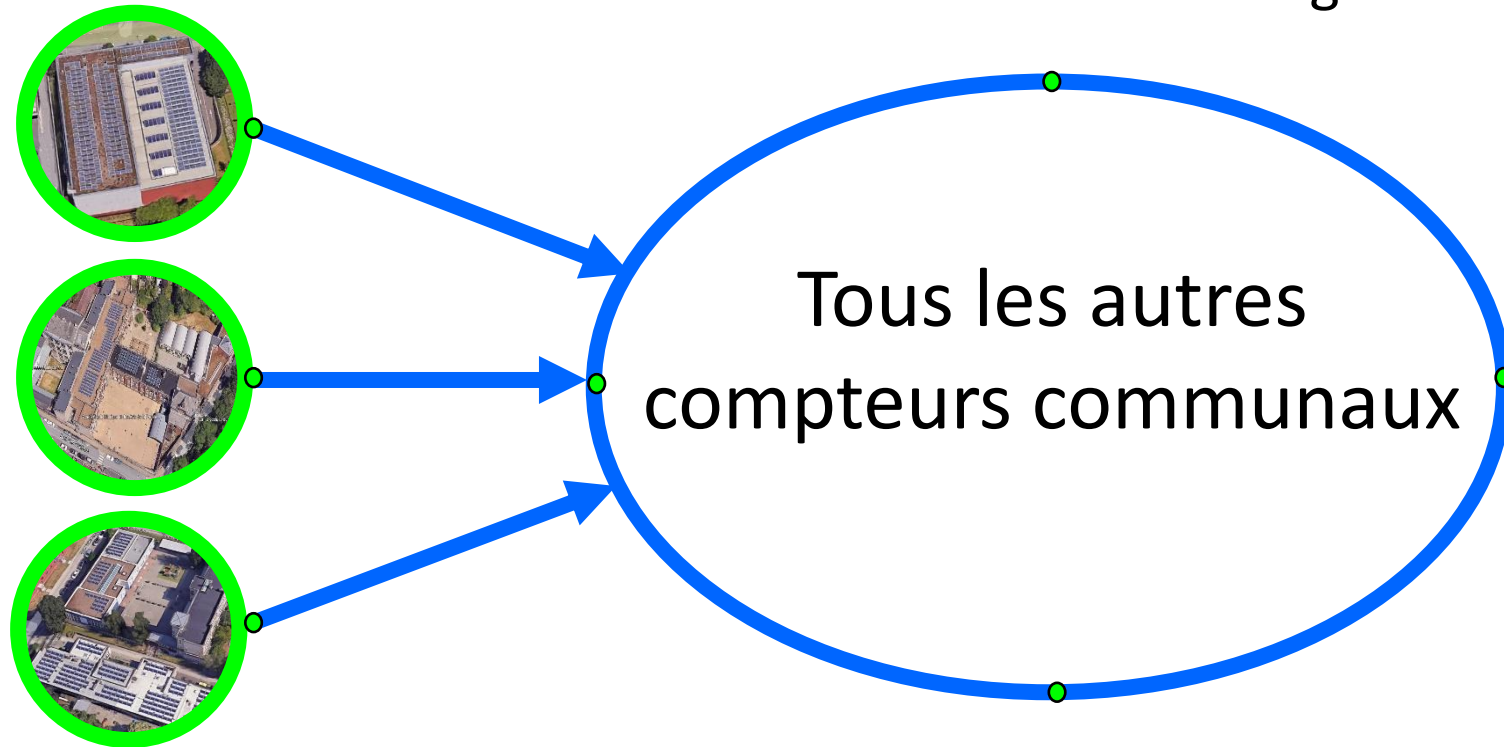
Conseil : Confirmer avec le tiers investisseur qu'il accepte de céder l'injection si l'installation est encore dans sa période d'exploitation

Premiers pas du projet de partage

- Prise de contact avec le **Service Facilitateur Communauté d'énergie** pour expliquer notre projet.
Email : facilitateur-pce@environnement.brussels
- Aide à cadrer le projet selon une des 3 configurations de partage d'électricité
 - Au sein d'un même bâtiment ;
 - Au sein d'une communauté d'énergie (Asbl, coopérative , ...) dans un quartier ou plus largement, dans la ville de bruxelles;
 - Au sein d'un partage de pair à pair, dans un même bâtiment, dans un quartier, ou la ville de Bruxelles.
- Plateforme « Facilitateur Partage & Communauté » (Flyers, Info Fiches, Outils, Conventions types,...)
<https://guidebatimentdurable.brussels/partage-communautes-denergie/outils>
- Mise en relation avec Sibelga et Brugel

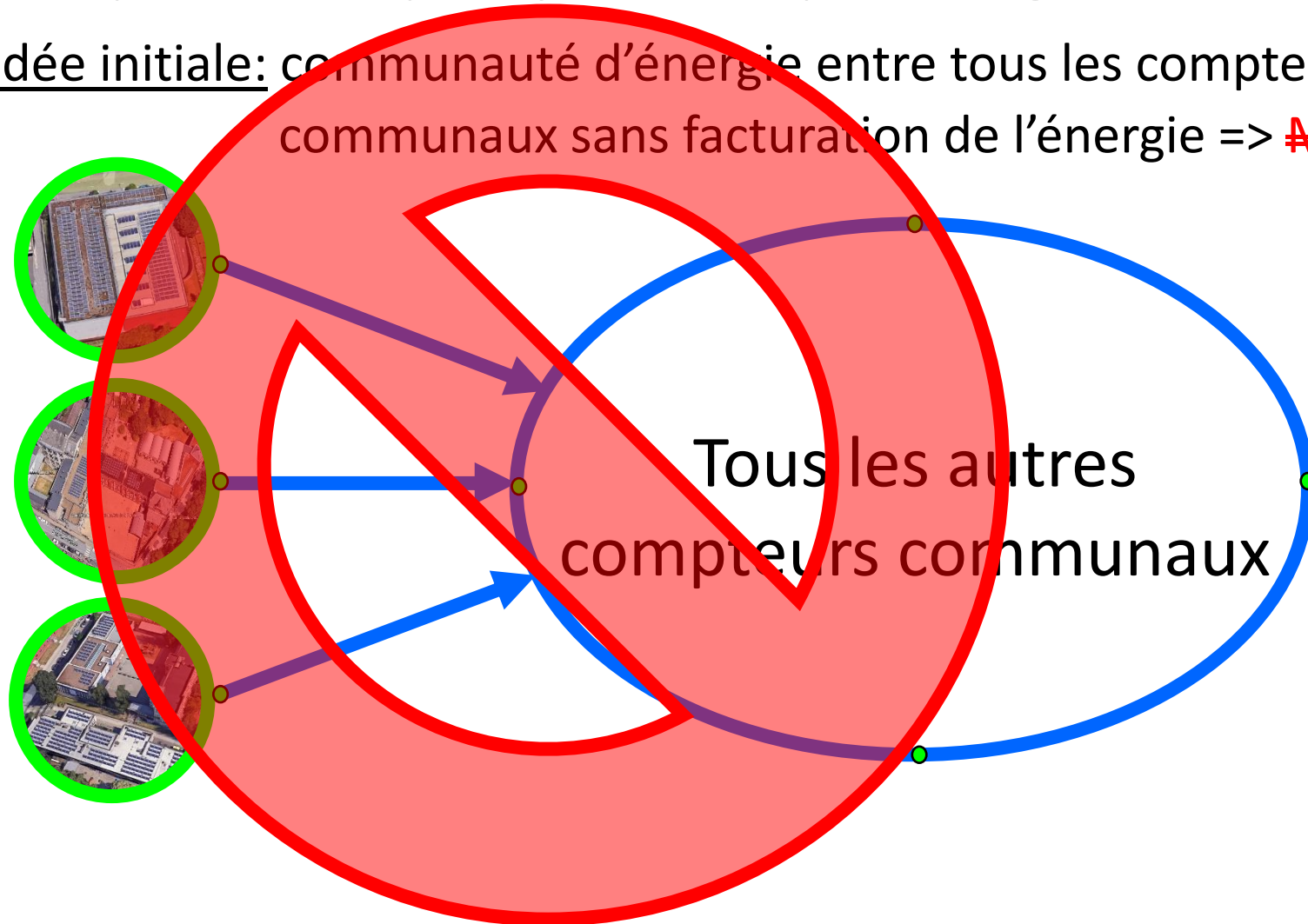
Premiers pas du projet de partage

- Notre idée initiale: communauté d'énergie entre tous les compteurs communaux sans facturation de l'énergie => MULTI SITES



Premiers pas du projet de partage

- Notre idée initiale: communauté d'énergie entre tous les compteurs communaux sans facturation de l'énergie => ~~MULTI-SITES~~



Une même personne (physique ou morale) ne peut pas partager avec elle-même.

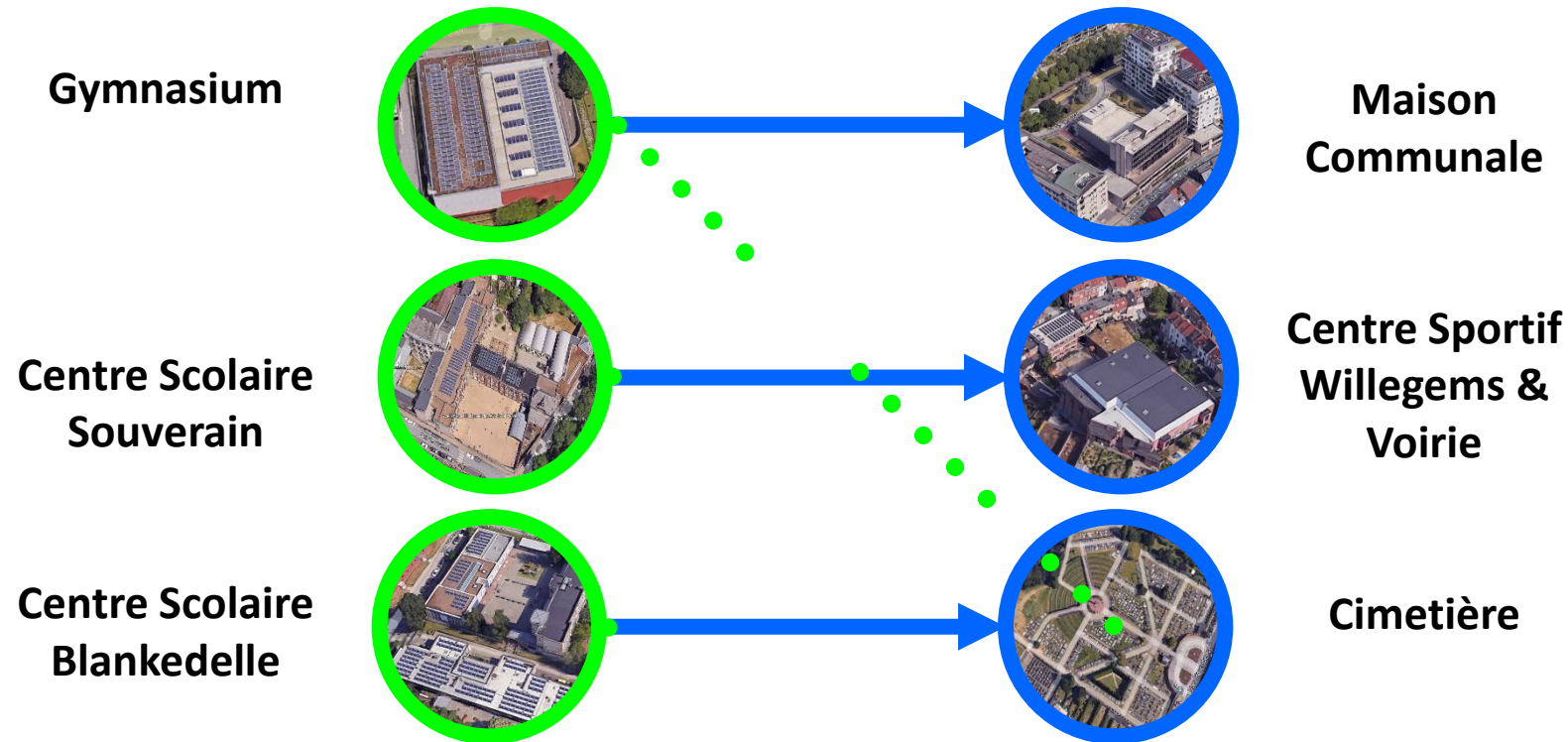
Présence d'un tiers obligatoire dans le montage.

Premiers pas du projet de partage

- Réajustement de l'idée
=> Le **partage Pair à Pair (P2P)** sans facturation de l'énergie partagée
- Lier un bâtiment producteur à un bâtiment consommateur
- Points d'attention:
 - Cartographie du réseau électrique (Sibelga)
 - Type A : Les participants sont alimentés par l'électricité produite dans le bâtiment où ils résident.
 - **Type B : Les participants sont alimentés par la même cabine de transformation BT.**
 - **Type C : Les participants sont alimentés par le même poste « Elia ».**
 - Type D : Les participants sont alimentés par différents postes « Elia ».
 - Choix du consommateur
 - Consomme en journée
 - Consomme en été (éviter écoles)
 - Consomme beaucoup

Mise en place du Partage Pair à Pair (P2P)

- Définition des compteurs participants au partage Pair à Pair (avec l'aide de Sibelga)



Mise en place du Partage Pair à Pair (P2P)

- SIBELGA : Introduire une demande auprès de Sibelga pour l'installation de compteur intelligent (gratuit) via <https://my.sibelga.be/fr/form/ReplacementBySmartMeter/step/Intro>,
- FACILITATEUR COMMUNAUTE D'ENERGIE: Modèle de convention type (voir SharePoint)
 - Convention type encadrant l'échange pair à pair
 - <https://guidebatimentdurable.brussels/partage-communaut-es-denergie/outils>
- Compléter et signer la convention pour le Partage P2P
- Introduire un formulaire de déclaration de partage auprès de Sibelga via <https://www.sibelga.be/fr/raccordements-compteurs/energie-renouvelable/partage-energie/formulaire-de-demande-de-partage-denergie>

Gestion Partage Pair à Pair (P2P)



- Pas de facturation de l'énergie partagée
=> Rien à faire
- 1 facture Sibelga par an par P2P pour les frais de réseaux, distribution
- Vérifier régulièrement le bon fonctionnement des installations PV (contrat de maintenance)

Partage Pair à Pair (P2P) – Quelques chiffres 2024

DELEN	PRODUCENT					P2P		CONSUMENT	
2024	Productie	Zelf-verbruik		Injectie		Gedeelde injectie	Restinjectie	Verbruik	P2P dekking
	[kWh]	[kWh]	[%]	[kWh]	[%]	[kWh]	[kWh]	[kWh]	[%]
Gymnasium - Maison communale	31.624	28.865	91,2%	2.759	8,8%	2.759	0	485.151	0,56%
CS Souverain - Centre sportif & Voirie	38.475	29.686	77,2%	8.789	22,8%	8.544	245	352.517	2,4%
CS Blankedelle - Cimetière	37.833	20.808	55%	17.025	45%	1.047	15.978	7.783	11,9%

Total énergie partagée P2P en 2024 = 12.350 kWh => gain net environ 1.300 €/an

Et pour aller plus loin ... 2026

Opération de partage énergétique à Auderghem

- **Objectif général:**

- Mettre en place, avec l'appui d'un prestataire externe, une **opération de partage** au sein d'une Communauté d'Energie existante

- **Buts poursuivis:**

- **Partager gratuitement** l'énergie produite par les installations photovoltaïques communales avec l'ensemble des compteurs communaux.
- Intégrer la production solaire de la Régie Foncière dans la communauté d'énergie
- Développer de nouveaux projets PV sur les bâtiments communaux et de la Régie
- Ouvrir le partage à des tiers auderghemois, avec une tarification attractive pour l'achat et la vente d'électricité

MERCI DE VOTRE ATTENTION